



TITO FOOTBALL CLUB

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES JOUEURS

SAISON SPORTIVE 2026 / 2027

RENTRÉE SPORTIVE

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

ALÉPÉ • CÔTE D'IVOIRE

DISCIPLINE

TRAVAIL

RESPECT

RÉUSSITE

« Former aujourd'hui, les talents de demain. »

Le présent règlement définit les règles de vie, de discipline, de respect et de comportement applicables à tous les joueurs de Tito Football Club. Appartenir au club, c'est avoir des qualités sportives, mais aussi une attitude **responsable, respectueuse et exemplaire**.

1 PRINCIPES ET VIE DU CLUB

01 Valeurs du club

Chaque joueur s'engage à vivre au quotidien les valeurs du club :

- **Respect et discipline**
- **Ponctualité**, travail et persévérance
- **Esprit d'équipe**, fair-play et humilité
- **Responsabilité** envers soi-même, le groupe et le club

02 Ponctualité et présence

Les joueurs se présentent aux entraînements, matchs et activités à l'heure indiquée par l'encadrement. Tout retard reste exceptionnel et doit être justifié.

- En cas d'absence, le joueur ou son parent/tuteur prévient l'encadrement **avant la séance**, ou dans les meilleurs délais.
- Trois absences non justifiées consécutives donnent lieu à une convocation.

03 Comportement et respect

Chaque joueur adopte un comportement correct envers les dirigeants, entraîneurs, éducateurs, coéquipiers, arbitres, adversaires, parents et accompagnateurs. Les insultes, menaces, violences, provocations, discriminations et bagarres sont interdites.

04 Entraînements

Pendant les séances, chaque joueur respecte les consignes, participe sérieusement, prend soin du matériel et fait preuve d'engagement et de concentration. Toute attitude visant à perturber volontairement une séance peut entraîner une mesure disciplinaire.

2 SCOLARITÉ, SANTÉ ET SÉCURITÉ

05 Scolarité et éducation

Le club forme des sportifs, mais aussi des jeunes responsables. L'école passe avant le football : le joueur doit être assidu en classe, faire ses devoirs et respecter ses enseignants.

- Le club peut demander à voir les bulletins scolaires.
- Des difficultés scolaires persistantes peuvent conduire à un aménagement de la participation du joueur.

06 Santé, blessures et suivi médical

La santé du joueur est une priorité.

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du football peut être demandé avant le début de la saison.
- Toute blessure, douleur ou maladie doit être signalée immédiatement à l'encadrement.
- Un joueur blessé ne reprend l'entraînement ou la compétition qu'avec l'accord de l'encadrement (et, si nécessaire, d'un avis médical).

07 Substances et comportements à risque

Il est strictement interdit, dans le cadre des activités du club et lors des déplacements officiels, de consommer ou de détenir de l'**alcool**, du **tabac**, des **drogues** ou toute substance illicite, ainsi que tout produit dopant ou médicament non prescrit. Tout comportement dangereux pour soi-même ou pour le groupe est interdit.

- Le club encourage une bonne hygiène de vie : sommeil, alimentation, hydratation et récupération.

3 TÉLÉPHONE, ÉQUIPEMENT ET HYGIÈNE

08 Téléphone portable

Le téléphone est autorisé pendant les temps libres, dans un usage responsable. Pendant les entraînements, matchs, réunions, séances tactiques et rassemblements officiels, il doit être **rangé et éteint ou en silencieux**.

- Il est interdit de filmer, photographier ou diffuser un joueur, un entraîneur ou une activité du club sans autorisation, lorsque cela porte atteinte à la vie privée, à la dignité ou à l'image du club.

09 Tenue et matériel

Chaque joueur est responsable de son équipement personnel et du matériel qui lui est confié. Il garde sa tenue propre, prend soin des équipements du club, restitue tout matériel appartenant au club et signale toute perte ou dégradation. Le matériel volontairement détérioré peut être à la charge du joueur ou de sa famille.

10 Hygiène et propreté

Chaque joueur respecte les règles élémentaires d'hygiène. Vestiaires, terrains, chambres et espaces utilisés par le club restent propres : la propreté des espaces communs est l'affaire de tous.

11 Objets de valeur

Le club n'est pas responsable des objets de valeur (téléphone, argent, bijoux, chaussures...) laissés sans surveillance. Il est conseillé de les garder avec soi ou de les confier à un responsable.

12 Déplacements, matchs et tournois

Lors des déplacements, chaque joueur respecte les horaires et consignes, reste avec le groupe et ne quitte pas le lieu de rassemblement sans autorisation. En compétition, il adopte un comportement exemplaire envers les arbitres, adversaires, supporters et organisateurs, et porte la tenue officielle du club.

4 IMAGE, ESPRIT D'ÉQUIPE ET RESPONSABILITÉ

13 Réseaux sociaux et image du club

Les joueurs sont libres d'utiliser leurs réseaux sociaux dans le respect des règles de bonne conduite. Il est interdit de publier des contenus insultants, diffamatoires ou humiliants envers un coéquipier, ou portant atteinte à l'image de Tito FC, ainsi que de divulguer des informations internes ou confidentielles.

- Le club peut photographier ou filmer les activités à des fins de communication. Les parents des joueurs mineurs peuvent refuser cette utilisation en l'indiquant sur la fiche de signature.

14 Intégrité sportive

Le joueur s'interdit toute forme de triche, de match arrangé, de pari sur des rencontres auxquelles il participe, et refuse tout cadeau ou avantage destiné à influencer un résultat. Toute sollicitation suspecte doit être signalée au club.

15 Respect du groupe et lutte contre le harcèlement

Aucun joueur ne doit exclure, humilier, harceler ou intimider un autre joueur, y compris sur internet ou les réseaux sociaux. Les différences de niveau, d'âge, de catégorie ou de statut ne justifient aucun manque de respect. La concurrence sportive reste saine.

- Tout joueur victime ou témoin de harcèlement ou de comportement inapproprié peut en parler en confiance à un responsable du club.

16 Autorité de l'encadrement

Les entraîneurs, éducateurs et responsables désignés par Tito FC font respecter le présent règlement, et leurs décisions sont respectées dans le cadre des activités du club. Toute contestation s'exprime calmement et, si nécessaire, est portée au responsable du club.

17 Parents et accompagnateurs

Les parents et accompagnateurs sont des partenaires du club. Ils encouragent les joueurs avec respect, ne contestent pas les décisions des arbitres ou de l'encadrement de façon agressive, et respectent les horaires de début et de fin d'activité. Leur comportement peut engager la responsabilité du joueur.

5 DISCIPLINE ET ENGAGEMENT**18 Sanctions disciplinaires**

Selon la gravité des faits et leur répétition, le club peut appliquer les mesures suivantes, de la plus légère à la plus grave :

- 1** Rappel à l'ordre
- 2** Avertissement verbal
- 3** Avertissement écrit
- 4** Convocation du joueur (et du parent/tuteur pour un mineur)
- 5** Exclusion temporaire d'une activité ou d'un entraînement
- 6** Suspension temporaire
- 7** Exclusion du club — faits les plus graves

Toute sanction tient compte de la gravité des faits, des circonstances et du comportement antérieur du joueur. Les parents ou représentants légaux d'un joueur mineur sont informés des sanctions importantes.

19 Droit d'être entendu

Avant toute sanction importante (suspension ou exclusion), le joueur — accompagné de son parent ou tuteur s'il est mineur — est entendu par un responsable du club et peut donner sa version des faits. La décision lui est ensuite communiquée clairement.

20 Droits et responsabilités du joueur

Chaque joueur a le droit d'être respecté, bien encadré, de bénéficier d'un environnement sportif sain, de recevoir des conseils pour progresser et d'exprimer une difficulté ou une préoccupation auprès de l'encadrement.

- En contrepartie, il respecte ses engagements envers le club et contribue à une bonne ambiance dans le groupe.

21 Engagement du joueur

En intégrant Tito Football Club, le joueur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter. Il s'applique aux entraînements, matchs, déplacements, tournois, stages, détections et à toute autre activité organisée ou encadrée par Tito FC.

6 ENGAGEMENT ET SIGNATURE

Je soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de Tito Football Club et m'engage à le respecter.

Nom et prénom du joueur

Date de naissance

Catégorie

Fait à

Le

____ / ____ / 2026

Droit à l'image (à remplir par le joueur majeur ou le parent/tuteur) :

☐ J'autorise le club à utiliser des photos/vidéos du joueur pour sa communication ☐ Je n'autorise pas

SIGNATURE DU JOUEUR	SIGNATURE DU PARENT / TUTEUR
Mention : « Lu et approuvé »	Pour les joueurs mineurs

POUR TITO FOOTBALL CLUB	
Nom et fonction du responsable :	
Signature et cachet :	

TITO FOOTBALL CLUB — « Plus qu'un club, une famille ! »